

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 70  
Montréal métropolitain

**Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV  
dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal**

**LE RAPPORT DU BAPE EST MAINTENANT PUBLIC**

Québec, le 13 novembre 2015 – À la demande du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) rend public aujourd'hui son rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal* par Hydro-Québec TransÉnergie. Ce mandat d'enquête et d'audience publique a débuté le 25 mai dernier. La commission d'enquête, chargée de l'examen du projet, était présidée par Marc Paquin qui était secondé par le commissaire Louis Dériger.

Au terme de son analyse, la commission d'enquête estime que le projet permettrait au promoteur d'assurer la pérennité de l'approvisionnement en électricité du secteur qu'il dessert et qu'il ne générerait que de faibles impacts sur les milieux naturel et humain. Le projet est donc acceptable dans une perspective de développement durable, mais certains de ses aspects mériteraient d'être bonifiés.

Ainsi, même si les règlements de l'Arrondissement Le Sud-Ouest en matière d'urbanisme ne s'appliquent pas aux projets de la société d'État, Hydro-Québec TransÉnergie devrait poursuivre ses consultations auprès de l'Arrondissement et optimiser l'intégration du poste projeté à son milieu environnant, compte tenu de son caractère historique et des usages résidentiels et récréotouristiques qu'on y retrouve.

Alors que l'arrondissement Le Sud-Ouest est en déficit de canopée et que la Ville de Montréal a pour objectif d'augmenter son couvert boisé, l'abattage d'arbres matures pour permettre la construction des lignes d'alimentation du poste requiert que le promoteur compense ces pertes par la plantation d'arbres. Le choix du ou des terrains propices à la plantation des arbres et les modalités de celle-ci devraient être définis de concert avec l'Arrondissement.

Rappelons qu'au cours de la première partie de l'audience publique la commission a tenu une séance publique à Montréal. En deuxième partie, une séance publique a permis à la commission d'assister à la présentation de six mémoires. Au total, treize mémoires lui ont été déposés par des personnes, des groupes, des organismes et des municipalités intéressés par ce projet.

**LA DISPONIBILITE DU RAPPORT**

Le rapport d'enquête et d'audience publique sur le *Projet de construction du poste Saint-Patrick à 315-25 kV dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal* est maintenant disponible. Vous pouvez le consulter dans les centres de documentation du BAPE, dans le centre de consultation ouvert dans le milieu visé de même que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca). Vous pouvez

également en faire la demande au bureau du BAPE, soit en communiquant par courriel à l'adresse [communication@bape.gouv.qc.ca](mailto:communication@bape.gouv.qc.ca), soit en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

[Rapport](#)

[Sommaire](#)

[Avis et constats](#)

– 30 –

Source : Julie Olivier  
Conseillère en communication  
418 643-7447 ou 1 800 463-4732 poste 539  
[julie.olivier@bape.gouv.qc.ca](mailto:julie.olivier@bape.gouv.qc.ca)